



## Rapport annuel sur l'emploi des fonds des livrets A et LDDS non centralisés Année

Ce rapport est établi conformément à la loi L.M.E. (Loi de Modernisation de l'Economie) du 4 août 2008 et pour répondre aux exigences mentionnées au cinquième alinéa de l'article L. 221-5 du code monétaire et financier.

Vous trouverez ci-dessous les données relatives aux encours de la ressource d'épargne (Livret A + LDDS - Livret Développement Durable et Solidaire) ainsi qu'à ceux des emplois pour les prêts aux P.M.E. (Petites et Moyennes Entreprises) et les P.E.E. (Prêts Economie Energie) destinés aux particuliers pour des travaux d'économies d'énergie dans des bâtiments à usage d'habitation achevés depuis au moins 2 ans.

En millions d'euros	/	/	/	/	Variation année en M€
Encours du Livret A					
Encours du LDDS					
TOTAL encours épargne LA + LDDS					
TOTAL encours épargne non centralisés					
Total encours financement aux PME					
Encours Prêts Economies Energie					
TOTAL encours prêts					
Ratio total encours prêts/total encours épargne non centralisés					
Montant des prêts nouveaux					
Ratio montant des prêts nouveaux/variation des encours non centralisés					